

**NOTE D'INFORMATION AU SPW**  
**PNRR** *Nom projet*

**21-22**

---

Vos réf. :

Nos réf. :

Votre contact :

---

**Objet : description du système comptable utilisé par l'intercommunale** *Nom*  
*Berzy*

*Nom Berzy* applique un système de comptabilité analytique séparé par projet permettant d'identifier aisément, dans sa comptabilité les coûts, dépenses admissibles et créances du projet faisant l'objet du financement, sans préjudice des règles comptables nationales.

Procédure globale :

Les différentes dépenses nécessaires aux prestations sont affectées analytiquement (via notre logiciel comptable, ci-après dénommé « SAP ») sur les objets analytiques auxquelles elles se réfèrent (Exploitation, Investissement, etc.). Pour ce faire, un bon de commande est émis à destination d'un fournisseur. Lors de l'enregistrement du bon de commande dans SAP, la prestation/produit est directement associé au bon objet analytique. Ces bons de commande sont ensuite vérifiés, validés et signés par le N+1 de la personne qui a réalisé la commande dans SAP.

Une version papier ou électronique du bon de commande est alors transmise au fournisseur par le personnel administratif qui, une fois la prestation/produit reçu, s'assure de la conformité avec le bon de commande et le confirme dans le logiciel comptable.

Quand la facture du fournisseur est reçue et scannée dans SAP, elle est rapprochée au bon de commande. S'il y a une différence, la facture repart dans un circuit de validation afin que le responsable budgétaire du projet valide/refuse la différence de prix. Dans les cas où certaines dépenses ne pourraient pas être imputées précisément comme, par exemple, des achats d'EPI dont il est impossible de définir précisément ce qui est utilisé par prestation, la dépense est alors répartie au prorata du nombre de prestations concernées par la dépense.

Le contrôle de l'ensemble du processus se subdivise donc comme suit :

1. Validation de la dépense et de son affectation par le n+1 du chef de projets en charge ou par le chef d'exploitation de l'usine concernée via le bon de commande.
2. Vérification des données comptables par le service comptable au moment du traitement de la facture.

### 3. Vérification de l'ensemble de la comptabilité par un cabinet d'experts comptables indépendant.



#### Descriptif détaillé :

*Nom brief* utilise le système de comptabilité SAP qui est un progiciel de gestion intégré ou ERP pour Enterprise Resource Planning. Les documents de comptabilité depuis le bon de commande jusqu'à la preuve de paiement sont donc tracés et liés dans le système de comptabilité SAP. Les imputations analytiques des différents projets sont codifiées comme présenté dans le tableau annexe.

Il est également important de préciser que les factures électroniques sont réceptionnées uniquement par le service de comptabilité et ce, depuis la plateforme Mercurius qui veille à une uniformisation approfondie de la facturation électronique au sein du secteur public. Mercurius reçoit toutes les factures conformément au cadre d'accords européens : PEPPOL (Pan European Public Procurement On Line). La plateforme Mercurius a prévu une fonctionnalité visuelle « track and trace » permettant à chaque partie impliquée, indépendamment de l'adjudicataire de services auquel elle est rattachée, de suivre le statut de la facture envoyée sur la plate-forme Mercurius. Pour les adjudicataires qui ne seraient pas encore prêts à envoyer des factures électroniques, la plateforme Mercurius a prévu une option pour saisir manuellement les factures. Celles-ci sont ensuite envoyées au format XML et peuvent être ainsi être suivies ultérieurement sur la plateforme.

Le projet

*Nom projet est financé par INAR*

codifiées comme relatives au subventionnement en aucun cas, l'objet d'un double subventionnement.

. Les pièces justificatives seront

et ne feront,

#### Codes analytiques et mécanismes de contrôle :

Un code analytique est donc attribué pour chaque prestation en respectant une terminologie unique permettant de décrire le type de prestation. Ce code est alors encodé dans le logiciel pour chacune des dépenses et ce, pour toute la durée de la prestation et est bien entendu définitif. Les factures originales mentionnent également le ou les codes analytiques des prestations concernées en parfaite cohérence avec le logiciel comptable. Le logiciel comptable ne permet pas l'affectation analytique d'un montant supérieur au total facturé, il est donc impossible d'affecter analytiquement davantage que le montant facturé. En outre, à tout moment, la liste des dépenses affectées peut être extraite du logiciel via le code analytique et tous les montants affectés seront cohérents avec les factures individuelles.

Les imputations analytiques des différents projets sont codifiées telles que présentées dans le tableau annexe.

*Signature (1)*

N° Projet PRW  
Entité gestionnaire

SPW

N° Projet DR  
Bénéficiaire

N° projet PRW	Nom du projet	Entité gestionnaire	Nom du projet bénéficiaire	Imputations analytiques
PRW_		SPW		<ul style="list-style-type: none"><li>• OTP W/03-PI-000052 pour l'investissement</li><li>• OI501243 pour l'exploitation</li></ul>
PRW_		SPW		<ul style="list-style-type: none"><li>• OTP W/03-PI-000064 pour l'investissement</li><li>• OI 501079 pour l'exploitation</li></ul>
PRW_ -		SPW		OI 501081
PRW_		SPW		OI 501080
PRW_ -		SPW		OI 501244